# ROUBAIX

## AUJOURD'HUI

Lundi 5 juin 1899 (18 prairial An 107 de la République), 156e jour de l'année, 78e du printemps.
Lever du soleil : 4 h. 0. Coucher 7 h. 56.

**Mairie.** — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

**Bains municipaux.** — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25. — Fermés à 8 h.

**Laboratoire municipal.** — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses, s'adresser au secrétariat de la mairie.

**Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques,** à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

**Au cercle polyglotte.** — Le cercle polyglotte de Roubaix a tenu vendredi soir sa réunion générale trimestrielle.

Malgré ces premiers jours de beau temps qui invitent à la promenade, l'assistance était très nombreuse.

M. Gustave Duhamel, président, en ouvrant la séance, remercie, d'une voix émue, les membres du cercle pour la marque de sympathie qu'ils lui ont donnée à l'occasion de la mort de son fils.

Il passe ensuite en revue les travaux du Cercle pendant l'année. Il en constate la bonne marche continue. Pourtant, il voudrait que les conférences fussent plus nombreuses. Rien n'est meilleur pour arriver à posséder une langue. Si elles sont une excellente leçon pour tous, elles sont surtout utiles à celui qui les prépare et qui les expose.

Il rappelle le banquet et la fête polyglotte de cet hiver qui ont eu tant de succès. Il ajoute que chacun doit travailler dans la mesure de ses moyens pour assurer la vitalité d'une œuvre si intéressante et si utile à tous les points de vue.

Il donne ensuite lecture d'une lettre du Président de la Société de propagande pour le développement des langues étrangères de Paris, par laquelle il informe le Cercle, que la commission de cette société a décidé à l'unanimité d'accepter le titre de membre d'honneur du Cercle polyglotte de Roubaix.

Désormais, dit-il notre société prendra le titre de Société polyglotte de France.

M. Duhamel se fait l'interprète du Cercle en adressant à M. le président de la Société polyglotte de France ses chaleureux remerciements pour la délicate marque de bienveillance et d'encouragement qu'elle vient de nous donner.

La société des langues étrangères qui a eu comme nous des débuts modestes ne compte pas moins de 1,000 sociétaires.

Sans doute Paris est un centre d'activité intense, mais Roubaix ne l'est pas moins.

Il faut que nous marchions sur les traces de notre aînée.

Nous le devons à nous-mêmes et à nos concitoyens qui nous ont honorés de leur confiance.

M. le président informe le cercle qu'un cours en langue *Esperanto* est fait au siège du cercle tous les mercredis, par M. Leroy, professeur.

Ce cours est régulièrement suivi par un certain nombre d'auditeurs qui y prennent un vif plaisir.

C'est une expérience dont nous apprécierons les résultats plus tard.

M. Schwartz, secrétaire donne ensuite lecture d'un excellent rapport sur la situation du cercle.

Il parle de l'œuvre accomplie et rend hommage aux efforts de chacun. Il a un mot heureux *pour tous ceux qui nous ont prêté le* concours de leur talent à la dernière fête

De vifs applaudissements saluent notre sympathique secrétaire lorsqu'il se rassied. M. Dubrocard, trésorier, n'obtient pas moins de succès en nous présentant les comptes du Cercle qui se chiffrent par un avoir de 700 fr. environ. L'assemblée approuve ces divers comptes-rendus et témoigne sa satisfaction par ses applaudissements répétés.

Après une courte discussion, le Cercle décide que l'excursion annuelle aura lieu cette année à Dunkerque.

Les sociétaires se grouperont par sections et ne devront parler que la langue de leur section. M. Gaillard se charge de toutes les démarches nécessaires près du Maire de Dunkerque et du président de la Chambre de commerce pour rendre cette excursion aussi intéressante que possible.

M. Duhamel donne ensuite la parole à M. Gaillard, président fondateur.

Celui-ci s'excuse de n'avoir lu par suite de circonstances indépendantes de sa volonté assister depuis quelque temps aux réunions du cercle.

Une grippe d'abord, des occupations nombreuses ensuite sont les causes principales de son absence.

Il n'en suit pas *moins avec un vif intérêt* tous les travaux du cercle et il se propose de venir prochainement faire une conférence anglaise sur son dernier voyage à Cambridge.

Il informe ensuite l'assemblée que vers la fin de juillet ou au commencement d'août le Cercle aura la bonne fortune d'entendre M. Yoxall, membre de la Chambre des communes pour la ville de Nottingham. M. Yoxall appartient au parti libéral.

C'est un excellent orateur et un homme de bonne compagnie. Il aime la France où il vient chaque année passer plusieurs semaines. Il a écrit tout récemment à M. Duhamel pour lui annoncer son prochain voyage. Le cercle accueille cette nouvelle avec un vif plaisir.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

**Statistique importante.** — Il n'est passans intérêt pour nos lecteurs, croyons-nous, de leur faire savoir le nombre de gens qui entrent et qui sortent de l'hôpital de Roubaix. Voici des renseignements officiels que nous avons pris à cet effet.

En 1889, il est entré 3063 malades, il en est sorti 2978 et il y a eu 280 décès. En 1890, il est entré 3235 malades, il en est sorti 2888 et il y a eu 355 décès. En 1891, il est entré 3597 malades, il en est sorti 3307 et il y a eu 369 décès. En 1892, il est entré 3950 malades, il en est sorti 3606 et il y a eu 439 décès. En 1893, il est entré 4061 malades, il en est sorti 3776 et il y a eu 377 décès.

En 1894, il est entré 4221 malades, il en est sorti 3885 et il y a eu 398 décès. En 1895, il est entré 4478 malades, il en est sorti 4084 et il y a eu 428 décès. En 1896, il est entré 4457 malades, il en est sorti 4048 et il y a eu 404 décès. En 1897, il est entré 4537 malades, il en est sorti 4112 et il y a eu 419 décès. Enfin, en 1898, il en est sorti 4689 et il y a eu 450 décès.

*Comme on peut le voir, le nombre des entrées à l'hôpital a considérablement augmenté depuis 1892.* Cela tient beaucoup à la croissance de la population. Quant le second hôpital sera construit, on pourra héberger tous les malheureux que la maladie frappe et qui aujourd'hui, ne peuvent souvent pas *entrer faute de place.*

Le nombre de ces malheureux est plus considérable qu'on ne pourrait le supposer.

**A propos d'un concours.** — On nous prie d'insérer la note suivante.

A messieurs les organisateurs du concours entre ouvriers zingueurs et demi-ouvriers.

Messieurs,

Au sujet du concours qui doit avoir lieu le 12 juin dans les ateliers de M. Louis Desplombes, un groupe important d'ouvriers zingueurs-ferblantiers, plombiers.

Travaillant dans 18 ateliers de Roubaix et environs a résolu de vous donner connaissance des décisions suivantes, qui ont été votées à l'unanimité.

1° Nous demandons à connaître le but et le motif de ce concours.

2° Pourquoi ne le fait-on pas dans un établissement public de la ville ?

3° La nomenclature des outils que nous devons prendre est insuffisante, parce que nous exerçons à la fois quatre métiers similaires : ferblantiers, zingueurs, plombiers et appareilleurs. Ces métiers demandent chacun une aptitude spéciale.

Nous ne croyons pas que le laps de temps déterminé pour ce concours soit suffisant pour apprécier les qualités développées par les concurrents.

En effet quelle pièce allez vous nous donner à exécuter ?

Est-ce une cuvette, une baignoire, un tambour dosseleur, un article de ménage ou différents genres.

Est-ce la pose des Rosanges ou une installation de salle de bains ? Allez-vous nous mettre à la plieuse, pour que ceux d'entre nous qui ne sont pas au courant de cette machine se trouvent dans un cas d'infériorité auprès de ceux qui la manient journellement ?

Nous croyons, messieurs, qu'au lieu de faire un concours entre ouvriers de la même corporation — qui ne servirait qu'à semer la division parmi nous — il serait préférable de créer un «Cours professionnel» d'ouvriers et apprentis ferblantiers-zingueurs-plombiers.

Nous vous garantissons que nous serions tous nos efforts pour mener à bonne fin cette œuvre qui produirait des résultats autrement sérieux que ceux que vous attendez du concours que vous organisez.

Tout en rendant honneur à l'initiative que vous avez prise, nous avons le regret de vous annoncer que nous ne participerons pas à ce concours.

Recevez, Messieurs, nos plus respectueuses salutations.

*Un groupe d'ouvriers ferblantiers, zingueurs, plombiers et appareilleurs.*

**Succès de l'«Aviron».** — Le cercle nautique roubaisien, l'Aviron, vient de remporter hier, aux Régates de Valenciennes, un magnifique succès : 1er prix en 2 juniors ; 1er prix en 2 seniors ; 1er prix en 4 seniors ; 1er prix en 4 juniors.

Toutes nos félicitations à nos concitoyens pour un succès aussi complet.

**En Vente dans nos bureaux**, 13, rue des Champs, le **Plan de Roubaix** par M. Pachy, géomètre, Prix : 2 fr. 50.

## L'Emprunt de Roubaix-Tourcoing

Les 716 obligations de 500 francs que les villes de Roubaix et de Tourcoing vont émettre le 8 courant sont amortissables en 33 ans.

Par conséquent, les possesseurs de ces titres jouiront d'un revenu annuel 3 fr. 40 p. 0/0 pendant une durée maxima de 33 ans, alors que d'autres possesseurs de fonds placés à des conditions moins avantageuses sont dans le cas de voir, à tout moment, diminuer encore le faible taux d'intérêt qui leur est servi.

## AVIS

L'administration de la *Nouvelle Union Tourquennoise*, rue de Tournai, 18, à Tourcoing, met en location :

1° Une magnifique salle de fête propre à tout genre d'attraction, *Théâtre, Concerts, etc.*

2° Une seconde salle convenant pour réunions de sociétés, noces, banquets, etc.

3° Les buvettes et vestiaire de ces salles.

4° Un beau café indépendant des locaux ci-dessus.

S'adresser *18, rue de Tournai, à Tourcoing.*

On pourrait trouver associé ou personne capable ayant dirigé ou exploité entreprise du même genre.

## ETAT CIVIL DE ROUBAIX

*du 4 juin 1899*

NAISSANCES. — Louisa Delettrain, rue des Arts, impasse Mozart, 2. — Germaine Demesmacker, place Chaptal, cour Lézy, 4. — Raymonde Oechsel, rue du Tilleul, 193. — Simonne Moyart, rue de Cassel, 5. — Henri Frusk, rue de l'Industrie 28.

DÉCÈS. — André Capart, 5 jours, rue de Lannoy, 169.

*Publications de mariages.* — Benjamin Hellebaut, 24 ans, chaudronnier à Hellemmes et Victorine Lecomte, 28 ans, cuisinière, rue de Soubise, cour St-Pierre, 14. — Paul Liagre, 27 ans, employé de commerce, rue St-Amand 46 et Philomène Nys, 24 ans, piquiière, rue Leverrier, 14. — Liévin Leclercq, 24 ans, tisserand, rue de Mouvaux, cour Sisen, 9 et Marie Taisnes, 23 ans, tisseranda, rue de la Chansson, cour Centrame, 4. — Henri Pontrieu, 37 ans, peigneur, rue des Lignes, 33 et Georgine Baligand, 35 ans, ménagère, rue Heilmann, 10.

Gaston Penet, 30 ans, employé de commerce, rue de l'Espérance, 7 et Claire Pauquet, sans profession, à Coulonges-les-Sablons. — Richard Verdonck, 25 ans, maréchal-ferrant, boulevard de Reims et Irma Devos 22 ans, servante, rue de Lannoy, 472. — J.-B. Deweder, 30 ans, ébéniste, rue de Croix, 44 et Marie Nuytens, 31 ans, soigneuse, rue Montesquieu, 14.

Louis Desmettre, 34 ans, tisserand, à Wattrelos et Célina Liagre, 33 ans, servante, Grande-Rue, 76. — François Jonville, 26 ans, plafonneur à Roubaix et Florence Langeraert, 24 ans, cabaretière, à Wattrelos. — Fernande Decrolier, 30 ans, forgeron, rue Longues-haies, 37 et Julie Caulier, 32 ans, sans profession à Armentières. — Jules Macké, 27 ans, représentant de commerce, rue de Cassel, 38 et Elise Losfeld, 28 ans, sans profession à Mouvaux.

Pierre Depraetère, 73 ans, journalier, rue des Anges, cour Liagre, 11 et Marie Van Rysselberghe, 68 ans, ménagère, rue Pretoneux, cour Duvilliers, 2. — Emile Delannoy, 24 ans, journalier, rue de Lannoy, 128 et Clémence Meurisse, 26 ans, journalière, rue de Lannoy, 128. — Alphonse Roose, 25 ans, journalière, à Wattrelos et Elodie Delseyne, 20 ans, chamarreuse, rue Ste-Thérèse, 11.

Victor Severnage, 32 ans, tisserand, à Tourcoing, et Hélène Mispreuve, 26 ans, tisseranda, rue Solférino, cour Ghyselinck, 3. — Adolphe Dubuc, 41 ans, forgeron à Lille, et Eugénie Happe, 36 ans, rempailleuse de chaises boulevard Beaurepaire, 4. — Fortuné Fratez, 41 ans, teinturier, rue Solférino, 13, et Euphémie Derache, 28 ans souleuse, rue des Longues-Haies, 25.

Georges Dumonceau, forgeron à Courtrai et Marie Rademan, tailleuse, à Courtrai. — Arthur Vandamme, 25 ans, apprêteur, rue de l'Epeule, 201, et Julia Dumez, 29 ans, tailleuse, rue des Vélocipèdes, 19. — Henri Delberque, 29 ans, rentreur, rue de l'Ommelet et Marie Durieux, 24 ans, tisseranda à Wattrelos.

Hippolyte de Ruyck, 46 ans, emballeur, rue de Naples, 20, et Marie Vondooren, 44 ans, cabaretière, id. — Emile Lefebvre, 20 ans, trieur de laine, place Philippe-le-Bon, 30, et Délina Lebrun, 23 ans, ourdisseuse, rue de la Chapelle-Carette, 50. — François Soyez, 22 ans, rattacheur, rue de Flandre, et Antoinette Moulez, soigneuse, id. — Louis Delfôte, 24 ans, mécanicien, rue des Longues-Haies, cour Perquy, 2, et Maria Serruys, 20 ans, piquière, rue Louis Decottignies, 19.

Claudius Charlet, 32 ans, courtier en marchandises, rue Neuve, 32 et Martine Goubet, 23 ans, sans profession, rue de Denain, 43. — Philippe Marck, 23 ans, voyageur à Lille et Nathalie Figeys, 23 ans, ménagère à Lille. — Georges Duchaussoir, 25 ans, garçon brasseur, rue Courbet et Angèle Farvaque, 31 ans, servante à Hem.

# TOURCOING

## Fin de la grève de la Filature Jovenieaux

### VICTOIRE DES GRÉVISTES

Cette grève qui durait depuis six jours, s'est terminée par la victoire des grévistes.

Les rattacheurs ont eu samedi à trois heures après-midi, une entrevue avec leur patron.

De part et d'autre des concessions ont été faites. Les ouvriers réclamaient la journée du rattacheur manquant qui auparavant rentrait dans la caisse du patron ; ce dernier leur accorde la moitié du salaire de leur absent.

En ce qui concerne les primes, les rattacheurs touchaient 40 0/0 au-dessus de 10,500 numéros et 65 0/0 revenaient aux contre-maîtres.

Le patron leur accordera dorénavant la prime entière au-dessous de 11,000 numéros soit une prime de 50 centimes par cinq cents numéros.

**L'affaire de la Marlière.** — Nous avons donné hier les détails sur la sanglante affaire qui s'est déroulée samedi soir à la Marlière, au cours de laquelle un homme a été tué d'une balle au ventre d'un coup de revolver tiré par un douanier.

L'instruction n'a pas fait un pas dans la journée d'hier.

Le parquet descendra très probablement ce matin.

Le douanier a été laissé en liberté.

**Désertion.** — Un paquet de vêtements militaires et une baïonnette ont été déposés à la gendarmerie par un cabaretier de Neuville, à qui ils furent remis par un jeune homme inconnu qu'il rencontra au Risquons-Tout.

C'est un militaire du 3e de ligne qui évidemment est passé en Belgique.

**Inspection et classement en 1899 des chevaux, juments et mulets.** — La revue pour le classement des chevaux, juments et mulets susceptibles d'être requis pour le service de l'armée se passera sur la place Tilers, les 8, 9, 10, 12 et 13 juin 1899, à sept heures du matin.

Les propriétaires qui ne pourraient venir eux-mêmes devant la Commission, devront faire présenter leurs animaux par des personnes en mesure de fournir toutes les explications désirables.

Les seuls animaux dispensés de la présentation sont :

1° Les juments en état de gestation constatée par certificats de saillie appuyés de l'affirmation du Maire, et les juments suitées d'un poulain où notoirement reconnus comme conservées à la reproduction. Cette dernière condition sera admise que sur le témoignage de deux propriétaires possédant des chevaux juments, mulets ou mules compris dans le classement.

2° Les animaux qui ont été réformés lors des classements antérieurs, en raison des tares, de mauvaise conformation, de vieillesse et d'usure, ou de vices qui les rendent impropres au service de l'armée.

Les chevaux et mulets ajournés l'an dernier doivent être présentés à la commission de classement.

*Tous les animaux réformés ou refusés* conditionnellement ou ajournés pour défaut de taille ont, d'ailleurs, été indiqués comme tels par les officiers présidents des Commissions de classement, ayant fonctionné antérieurement, sur les registres de déclaration ou listes de recensement du mois de janvier qui a précédé chacun de ces classements.

Les propriétaires qui présenteraient, en faisant sciemment de fausses déclarations, des animaux déjà refusés définitivement ou réformés antérieurement aux lieu et place d'autres animaux après au service, pourront être déférés aux tribunaux, conformément à l'article 1er de la loi du 21 juillet 1877 et condamnés à une amende de 50 à 2,000 fr.

Le Président de la Commission peut, à cet effet, requérir la gendarmerie de dresser procès-verbal.

**La fête du 14 juillet.** — Après le succès obtenu l'année dernière par le concours de chant et de déclamation, la municipalité informe les amateurs qu'il y aura cette année un concours en division supérieure, un morceau sera imposé pour chacune des parties, ténor, baryton et basse.

On peut se faire inscrire dès à présent au bureau du secrétariat de l'Hôtel-de-Ville.

Les morceaux imposés seront mis à la disposition des inscrits à partir du 15 courant.

**Syndicat des débitants de boissons.** — Réunion des cafetiers, mercredi prochain, 7 juin, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle des Fêtes, 18, rue de Tournai.

Ordre du jour :

Nomination de la commission définitive. — Elaboration du règlement.

## L'Asthme d'été (suite). Traitement

Les malades doivent éviter le soleil, la chaleur, les voyages en chemin de fer, les poussières et toutes les causes d'exaspération. Chez les rhumatisants et les goutteux, la maladie s'améliore en combattant l'influence arthritique par des moyens appropriés, exercices physiques, hydrothérapie et emploi (eaux alcalines, etc..., l'oppression, les crises d'asthme cèdent, combattus avec succès par des fumigations de poudre Louis Legras.

La poudre Louis Legras 2 fr. 10 la boîte, 140, Boulevard Magenta, Paris, est merveilleux indicament qui calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux des vieilles bronchites et amène progressivement la guérison.

# LILLE

**Société la Fraternité Lilloise de secours mutuels.** — Nous apprenons avec plaisir que dans sa séance du dimanche 4 juin, la Société de secours mutuels la *Fraternité Lilloise*, qui compte 1300 membres, a nommé dans sa commission, en qualité de vice-président et de secrétaire-adjoint, nos amis Jules Delory et Théodore Deverinay, frères de nos amis G. Delory, maire de Lille, et G. Deverinay, conseiller général.

Nous félicitons les membres de cette société de leur choix, persuadés que nous sommes que les deux camarades appelés aux fonctions susindiquées sauront les remplir, avec leur *tact habituel*, à la satisfaction de tous les sociétaires.

**Ecole de natation.** — Température de l'eau le 4 juin, à 9 h. du matin 22°, à 2 h. du soir 23 degrés.

**Chronique musicale.** — L'Union des anciens élèves et amis du conservatoire, a donné vendredi soir son 2me concert. Au programme l'orchestre d'amateurs dirigé par M. Maquet, Mlle Gallot, cantatrice, Mlle Léonie Rey, pianiste.

Depuis plusieurs années nous suivons les progrès de M. Maquet dans l'art de conduire l'orchestre, progrès tels que nous n'hésitons pas à lui prédire une belle place parmi les meilleurs Cappelmeister. Certes la tâche qu'il a entreprise était difficile, conduire à la lecture, à la compréhension et à l'exécution des grandes partitions un groupe d'amateurs. Mais de nature audacieuse les périls du chemin l'ont tenté.

Travailleur intelligent et convaincu, il ne se borne pas à connaître la texture des œuvres il va au fond des choses, cherche à extraire le symbole, le rendre le caractère artistique. Avec une passion, un élan, une force d'expression infatiguable et irrésistible, il sait communiquer à ses amateurs ce qu'il a senti, vu, compris. Que d'enseignements il a donné au point de vue du rythme et de l'expression musicale ! Il lui reste peu de choses à acquérir pour jouer de l'orchestre en véritable *virtuose.*

Rarement à Lille l'ouverture de *Phèdre*, de Massenet a été aussi bien exécutée.

L'orchestre s'y est montré puissant et bien homogène, faisant valoir les qualités de *cette œuvre un peu saccadée.*

— Les humoristiques pastiches de Siegfried Ochs ont été rendus avec esprit, souplesse et variété ; ils ont obtenu un vrai succès. Enfin l'« Introduction et Polonaise », de Hamm ont mis en évidence des solistes de premier ordre, MM. Gruson, Aldebert et Muyfaert. Mais c'est dans la Rapsodie Cambodgienne de Bourgault-Ducondray que l'Orchestre d'amateurs s'est montré à la hauteur des meilleurs.

Cette œuvre est divisée en deux parties : la première évoque la légende, le mythe, fruit de l'imagination poétique de cette race *dont les ruines prodigieuses d'Angkor nous* montrent la religiosité : La deuxième, c'est la « Fête nationale » du pays, au milieu de laquelle s'agitent dans un ensemble pittoresque, multicolore et bruyant Cambodgiens, Hindous, Malais, Chinois, Annamites.

Dans une polyphonie audacieuse, se superposent les airs populaires, les danses indo-chinoises, les chants processionnels qui dominent le tumulte au son des cloches des pagodes. On peut discuter sur le réalisme en musique ; en tout cas, l'œuvre de Bourgault-Ducoudray est curieuse et puissante.

L'orchestre d'amateurs s'est rendu avec couleur, caractère et belle sonne, les grandes difficultés de cette symphonie complexe. Nous n'en demandons pas davantage aux orchestres réputés.

Une jeune pianiste, Mlle Léonie Rey nous a fait un bien vif plaisir dans la fantaisie de Saint-Saëns, Africa. Avec fougue, passion, puissance, elle s'est joué des hautes difficultés de l'œuvre. Charmante dans l'Andantino ; légère, souple au Scherzando, c'est dans un tourbillon vertigineux qu'elle a enlevé la danse caractéristique et l'animoto final. Elle a été absolument supérieure et *son succès a* été très vif.

Dans deux œuvres de haut style pour piano seul, « Pastorale variée » de Mozart et Gavotte de Bach nous avons pu apprécier tout à l'aise son mécanisme excellent, de netteté dans les traits, d'indépendance des doigts d'une belle qualité de son. C'est une artiste d'avenir.

La jolie voix au timbre cristallin et pur de Mme Gallot a beaucoup plu dans l'air des *Colombes* de Bergen, dans le *Dernier Printemps* de Grieg, accompagné admirablement pianissimo par l'orchestre et dans *Le bonheur est chasse légère* de Saint-Saëns que M. Bonnenfant a soutenu au violon en musicien expérimenté et solide.

En résumé, excellente soirée et programme artistique.

Y...

## LA REINE DES OUVRIÈRES

M. Vatin, préfet du Nord, a informé le Comité Desrousseaux que Mlle Gruber et ses demoiselles d'honneur seraient reçues à la préfecture lorsque leur cortège passerait dimanche sur la place de la République.

Le programme de la fête du couronnement qui aura lieu à cinq heures, à l'Hippodrome comprendra la représentation des *Chansons de Desrousseaux*, vaudeville en 1 acte de M. Géry Legrand, jouée par la société des *Intimes*, d'une apothéose musicale avec défilé des corporations écrite par l'éminent compositeur Widor sur des paroles de M. Lagrillière-Beauclerc. La Société nationale l'Union chorale des Orphéonistes lillois et l'Association symphonique des Concerts d'été exécuteront cette œuvre magistrale.

Un solo : *Salut à la Reine des Ouvrières*, dû à M. Boon pour la musique et A. Capon pour les paroles, sera chanté par M. P. Duvillier, avec accompagnement d'orchestre.

Nous donnerons demain les détails de la mise en scène pour la réception des Muses, de la *Reine ouvrière*, le couronnement de cette dernière et le couronnement du Buste de Desrousseaux.

**Encore un suicide.** — Hier matin, vers 10 heures, M. Bridelaine, cabaretier, rue de Lannoy, 60, entrant dans une de ses chambres garnies, au 2e étage, trouva son locataire pendu au montant du lit à l'aide d'une ceinture.

Bien vite, coupa la ceinture, mais les soins furent inutiles. La mort remontait déjà à plusieurs heures.

M. le docteur Wartel n'a pu que constater le décès.

Le suicidé est un nommé Désiré Spilliers, âgé de 47 ans, ouvrier teinturier, né à Kerkove (Belgique).

Depuis quelque temps, cet homme se trouvant sans travail, n'avait plus de ressources, et c'est ce qui l'a poussé à cet acte de désespoir.

**L'armée d'Italie.** — Nous recevons, avec prière d'insérer, la communication suivante.

Les soussignés, anciens combattants de l'armée d'Italie, font appel à leurs camarades pour célébrer, le dimanche 25 juin, le 40e anniversaire de la bataille de Solferino, dans un banquet au moyen d'une souscription de cinq francs par personne.

Un registre est déposé au café des *Nouvelles Etrangères*, place de Rihoux, 5, où les souscripteurs peuvent s'adresser.

On peut souscrire également par lettre en envoyant le montant de la souscription par mandat poste au lieu indiqué ci-dessus au nom du soussigné.

Une réunion préparatoire aura lieu le dimanche 18 juin, à 4 heures du soir, au Café des *Nouvelles Etrangères*, à Lille.

**Les Délégués provisoires** : H. GAVERIAUX, Négociant à Lille ; J. COURCELLE, retraité à Lille.

P. S. — Tous les soirs, vers 5 heures, l'un des délégués se trouvera au café des Nouvelles Etrangères, pour donner tous les renseignements nécessaires aux camarades.

**Fête annuelle des Anciens élèves de l'école primaire supérieure.** — Il y avait foule hier au concert des anciens élèves de l'école supérieure, et c'était justice, car les organisateurs n'avaient rien négligé pour donner à cette fête un cachet tout spécial.

Parmi les principaux numéros du programme, citons tout d'abord Mlle Louise Masson, pianiste, premier prix du conservatoire de Paris, Mlle Suzanne Matho, jeune prodige, élève du conservatoire de Paris (déclamation), et Mlle Rousselle cantatrice, élève de Mme Jules Lefebvre.

Viennent ensuite, M. Robin, déclamateur, élève du conservatoire de Paris, M. Fernand Plaisant, premier prix du violon, M. Reyns, cornettiste, premier prix du conservatoire de Lille, ainsi que le très amusant Gracia comique de genre. Avec de tels éléments, le succès du concert était assuré, et le public très nombreux qui avait répondu à l'appel des organisateurs l'a surabondamment prouvé.

Nous devons également citer la Fanfare l'Avenir de Loos, laquelle a fait entendre quelques délicieux morceaux qui ont été très goûtés.

Quand nous aurons mentionné M. Jouglet, qui s'est acquitté de la tâche d'accompagnateur avec un incontestable talent, il ne nous restera plus, en félicitant les acteurs et organisateurs, qu'à émettre le vœu d'être encore bientôt convoqué pour une fête semblable.

G. LALYRE.

**Le théâtre des Variétés.** — Le théâtre de la rue Jean-Roisin clôturait hier sa saison 1898-1899.

Nous manquerions à tous nos devoirs, si en cette occasion nous ne rendions hommage à Mme Jaussaud, l'aimable directrice pour les délicieuses soirées qu'elle a contribué à nous faire passer.

Certes, la troupe a toujours renfermé les attractions les plus diverses et les plus sensationnelles ; mais, cependant, nous nous permettons en passant cette petite observation : il serait, ce nous semble préférable à l'avenir de ne plus permettre à des débutants, de venir aborder, pour la première fois, les feux de la rampe, sur notre seconde scène lilloise, car cela déprécie beaucoup l'ensemble du concert.

A part cette petite lacune, l'ensemble de la troupe, étant généralement bon, il nous reste à souhaiter pour la saison prochaine des attractions dignes des précédentes, ou ...meilleures si possible.

**La Reine des Ouvrières Lilloises.** — Le comité des fêtes Desrousseaux avait organisé hier dimanche, dans le local des Orphéonistes Lillois une petite fête de famille, pendant laquelle, les cadeaux offerts par différents commerçants de notre ville furent remis à la Reine des Ouvrières et à ses demoiselles d'honneur.

La muse lilloise avait tenu également à offrir à la jeune reine un joli cadeau qui consistait en une jardinière et 2 porte-bouquets. La famille du chansonnier Desrousseaux avait envoyé une jolie corbeille de fleurs et deux bouquets.

Voici ensuite la nomenclature des objets offerts par les généreux commerçants : Un porte parfums offert par les Galeries Lilloises.

Réveil-matin offert par le Bon-Génie ; une montre offerte par M. Heyman, grand'Place ; deux dés argent offerts par le même ; un choix de savons offert par la maison Maubert ; Savonnette et odeur offerts par M. Victor Vaissier ; une boîte de savons offerte par M. Hurez, rue Gambetta ; deux bons pour photographie offerts par la Maison Erobert, rue Esquermoise ; une boîte de bonbons fins offerte par M. Frassbeume ; une boîte de bonbons fins offerte par M. Deschamps, rue Gambetta ; Pâte composée pour corsage offerte par la Maison Barre, rue Léon-Gambetta.

Parmi les artistes de talent qui avaient accordé leur gracieux concours, nous remarquons M. Boone, pianiste ; Mlle Mallet, monologuiste ; MM. Kastner, Guillemin et Jouvenet. Citons également la Madrilène, groupe de mandolinistes.

Ajoutons en passant que Mlle Louise Gruber, la jeune reine élue de ses camarades, est très gracieuse quoique de petite taille, et pourrait être surnommée à juste titre la « jolie poupée lilloise ». Quant à ses demoiselles d'honneur, Mlles Rosine Dubus et Jeanne Postel, elles sont dignes de leur reine.

A propos du couronnement qui doit avoir lieu le 11 juin, à l'Hippodrome, et qui sera présidé par la Muse de Paris et la Muse Lilloise, nous informons nos lecteurs qu'ils pourront se procurer des cartes numérotées chez M. Français, boulevard de la Liberté et des billets à l'avance, au café Bulens, coin du boulevard de la Liberté et de la rue Nationale, et au café de la Cloche, 13, place du Théâtre.

Cette fête s'annonce comme devant être une véritable solennité musicale.

# LE NORD

### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

**ANZIN. — Il en reste encore quatre.** — Chaque séance du Conseil municipal du d'une commission marque une volte-face d'un conseiller. Il y a quelques années une voix manquait pour assurer la nomination d'un maire réactionnaire. Elle fut obtenue en sait comment. Ensuite vint la nomination d'un cantonnier ; ce fut sous la pression des autorités de l'alliance avec la Compagnie que le candidat de cette dernière fut nommé ; il en avait comme toujours. Nommé à la faveur plutôt qu'à la capacité, le bénéficiaire démissionna presqu'aussitôt.

Le mois dernier à la suite de démarches du curé et du maire par 15 voix contre 5 le conseil décida de confier la direction de l'hospice par des sœurs.

La minorité fut chaleureusement félicité de n'avoir pas voulu, malgré les menaces, trahir le mandat qui lui avait été confié. Malheureusement aujourd'hui à propos d'un vote pour la nomination d'un fonctionnaire, l'un d'eux, sous la menace, dit-il, de perdre son pain, a du voter contre son opinion. Pouvons-nous l'en blâmer ? La seule ressource dans une telle situation serait pour lui de démissionner.

Nous pouvons donc dire les destinées de la ville d'Anzin n'ont plus au Conseil que 4 conseillers sur qui on puisse avoir entière confiance.

### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

**CAUDRY. — A propos de l'horloge de l'église.** — Il y a quelque temps, quand la population caudrésienne apprit que la municipalité allait faire placer une horloge à l'église et des cadrans aux quatre points cardinaux, bien que la chose ne lui parut pas d'une utilité incontestable, elle n'accueillit pas trop mal la nouvelle.

D'abord, disait-elle, les promeneurs — nombreux en ce moment par suite du chômage — pourraient voir l'heure des champs — but unique de promenade pour Caudry — à quelque endroit que l'on se trouve.

Autre avantage pensait-elle : c'est que ceux qui ne pourraient pas voir l'heure à cause de leurs diverses occupations, pourraient au moins l'entendre à condition toutefois que l'on fait au courant du carillon tintamaresque que l'on entend ou plutôt que l'on entendait tous les quarts d'heure.

Or il arrive que sur le premier point la désillusion est complète.

En effet, pour le peu que l'on s'éloigne, c'est-à-dire à quelques centaines de mètres, on ne voit plus rien du tout par suite de l'ombre projetée par les rebords de l'encadrement dans lequel les cadrans sont placés.

Sur le second point, la désillusion est encore plus complète si possible.

Depuis huit jours, en effet notre horloge ne fonctionne plus du tout ; de sorte que, personne ne sait plus rien au sujet de l'heure — de l'église bien entendu — ...

Etant donné que c'est la seconde fois depuis à peine deux mois que l'horloge est installée, que pareil fait se produit, la population caudrésienne se demande avec inquiétude, si c'est pour avoir quelques planches blanches et des aiguilles ne servant à rien qu'on lui a fait cracher cinq mille balles.

### ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**MONCHECOURT. — Acte de courage.** — Mercredi 31 mai, vers sept heures du soir, le nommé Doulle Alexandre, domestique chez M. Coulmont Dormond, revenait des champs, lorsque son cheval qui avait été effrayé par le sifflet du train d'Anzin à Douai, le cheval s'emballa. Plusieurs personnes tentèrent inutilement de l'arrêter.

M. Delemme Georges, garde particulier se jeta résolument à la tête du cheval et parvint à le maîtriser après avoir été traîné sur un parcours d'une dizaine de mètres. Il a été légèrement contusionné. Nous rendons hommage à son courage ; sans son intervention de graves accidents étaient à craindre, le cheval allant arriver au coron de la Tranée où il y avait de nombreux enfants jouant sur la route.

**OISTREBAN. — Sa bienfaisance.** — Il y a quinze jours, nous relations l'état lamentable du cercueil employé aux funérailles d'une jeune fille pauvre et pour la confection duquel on avait eu recours au bureau de bienfaisance.

Cette affaire a fait grand bruit dans la localité et cause l'indignation générale des travailleurs.

D'une enquête à laquelle s'est livré notre correspondant, il semble résulter que la confection des six cercueils étant adjugé à un prix dérisoire, il est impossible à l'entrepreneur de se conformer aux clauses du cahier des charges. Cela est tellement vrai que pour avoir une bière à peu près convenable, bien qu'encore très médiocre, les indigents sont obligés de remettre, d'avance, à l'entrepreneur une somme de 3 ou 5 francs, suivant l'importance du cercueil. Voilà le résultat des adjudications faites au dessous du prix normal !

Nous appelons à ce sujet l'attention de l'administration compétente et espérons que cette simple information suffira pour combler cette lacune.

Au besoin, nous serions heureux de voir l'administration municipale intervenir dans la mesure de ses pouvoirs pour empêcher le retour de semblables faits.

Le respect qu'on doit aux morts lui dicte son devoir dans les cas présent et nous croyons qu'elle n'y faillira pas.

Il est en effet inadmissible qu'un ouvrier *indigent*, après avoir sacrifié son existence pour enrichir d'orgueilleux capitalistes n'ait le cercueil bien mérité mille fois gagné — lorsqu'arrive le moment du repos éternel.

**Etat-Civil** — *Naissances* : Fernande Solange. — Louise Dhainaut, hameau de Maneuville.

**Concours de Géographie.** — Le concours annuel organisé entre les élèves des écoles primaires publiques de l'arrondissement, par la Société de Géographie de Douai, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville d'Orchies, le Jeudi 6 juillet prochain, de 2 à 5 heures du soir.

**Tribunal de simple police.** — M. Deligny, négociant à Coutiches, faisant appel à un jugement du tribunal de simple police le condamnant par défaut à payer à M. Jean-Baptiste Leclercq, d'Orchies, une somme d'une centaine de francs que ce dernier lui réclamait pour marchandises livrées en 1886.

Cette affaire est revenue à l'audience de vendredi.

M. le juge de paix se déclarant incompétent dans cette affaire qui est du ressort du tribunal de commerce a condamné purement et simplement M. Leclercq aux frais et dépens des deux jugements.

M. Deligny a de plus déclaré ne rien devoir à M. Leclercq.

**Prestation de serment.** — M. Jules Tonnel, nouvellement appelé aux fonctions de secrétaire de mairie et receveur municipal de l'octroi — nomination approuvée par décision de M. le Préfet en date du 28 avril dernier, — a prêté serment à l'audience du vendredi 2 juin.

**Conseil municipal.** — Le conseil municipal est convoqué en séance publique pour mardi prochain, 6 juin à 8 